

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT LE 18 décembre (18/12/2018)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 12 décembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints**,
Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, M. Jean-Luc GARRIGUES, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Maïté GARRIGUES), **Adjoint**,

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Christine HEMERY), Mme Fabienne MAERTEN (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), M. Fernand RODRIGUEZ (représenté par Madame Pierrette ESQUIEU), Mme Sabine AUGE (représentée par Madame Muriel VALETTE), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Monsieur Robert GOZZO), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Madame Marie CASTRO), M. Gilles BENECH (représenté par Madame Valérie CLARMONT), Mme Christine FANFELLE (représentée par Monsieur Gérard VALLES), **Conseillers Municipaux**.

ETAIT ABSENT :

M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal**.

Monsieur GARRIGUES est nommé secrétaire de séance.

Mme BAULU quitte la séance et regagne la séance pendant le débat de la délibération n° 7.

Mme GARRIGUES quitte la séance et regagne la séance pendant le débat de la délibération n° 7.

Mme FANFELLE entre en séance après le vote de la délibération n° 12.

Mme SAURY quitte la séance et regagne la séance pendant le débat de la délibération n° 15.

M. BOUSQUET quitte la séance pendant les questions diverses.

Mme BAULU ne prend pas part au vote de la délibération n° 13.



**COMPTE RENDU DE LA
SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 18 décembre 2018 à 18h30
LE CONSEIL MUNICIPAL
APPROUVE**

PERSONNEL

01 – 18 décembre 2018

1. Modification et approbation du tableau des effectifs

à 31 voix pour et 1 abstention (M. CHARLES),

02 – 18 décembre 2018

2. Recrutement d'agents recenseurs pour l'exercice 2019

à l'unanimité,

03 – 18 décembre 2018

3. Approbation du protocole sur le temps de travail

à 31 voix pour et 1 abstention (Mme DULAC),



04 – 18 décembre 2018

4. Prise en charge des indemnités pour changement de résidence administrative

à l'unanimité,

05 – 18 décembre 2018

5. Convention de mise à disposition de personnel municipal auprès du CCAS – référent de parcours au sein du dispositif Programme de Réussite Educative (PRE)

à 31 voix pour et 1 abstention (Mme DULAC),

06 – 18 décembre 2018

6. Délibération fixant la liste des emplois et les conditions d'occupation des logements de fonction

A l'unanimité,

FINANCES

07 – 18 décembre 2018

7. Vote du budget primitif 2019 – budget principal

A 26 voix pour et 6 voix contre (Mmes DULAC, FANFELLE ; MM. BOUSQUET, CALVI, CHARLES, VALLES),

08 – 18 décembre 2018

8. Catalogue des tarifs 2019

A 30 voix pour et 2 abstentions (Mme DULAC, M. CHARLES),

09 – 18 décembre 2018

9. Avenant de prolongation : convention de forfait communal OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) école Jeanne d'Arc

à l'unanimité,

10 – 18 décembre 2018

10. Admission en non-valeur de la taxe d'urbanisme M. AZAROU Khalid

A 25 voix pour, 1 voix contre (M. CHARLES) et 6 abstentions (Mmes CASTRO, CLARMONT, DULAC ; MM. ANDRAL, BENECH, GUILLAMAT)

11 – 18 décembre 2018

11. Remise gracieuse des pénalités liquidées à défaut de leur paiement de la taxe d'urbanisme à la date d'exigibilité – M. GUASMI Lotfi

A l'unanimité,

12 – 18 décembre 2018

12. Remise gracieuse des pénalités liquidées à défaut de leur paiement de la taxe d'urbanisme à la date d'exigibilité – M. SARRAUT Olivier

A 31 voix pour et 1 abstention (M. BOUSQUET),

Mme BAULU ne prend pas part au vote.

POLITIQUE DE LA VILLE

13 – 18 décembre 2018

13. Prorogation d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB), année 2019 – Bailleur social Tarn et Garonne Habitat

A l'unanimité,



PATRIMOINE COMMUNAL – ACQUISITIONS – VENTES - LOCATIONS

14 – 18 décembre 2018

14. Acquisition des parcelles sises route de Laujol, cadastrées section AY n° 0096 et section AX n° 0087 à la famille AYELLO

A l'unanimité,

15 – 18 décembre 2018

15. Délégation de gestion des conventions de mise à disposition de locaux à la Maison de l'Emploi et de la Solidarité

A l'unanimité,

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

16.1 – 18 décembre 2018

16.1 Avenant au protocole de préfiguration ANRU

à l'unanimité,

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

16.2 – 18 décembre 2018

16.2 Mise en œuvre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain (OPAH-RU) – signature de la convention

A l'unanimité,

ENFANCE

17– 18 décembre 2018

17. Convention d'accueil d'un collaborateur bénévole
à l'unanimité,

18 – 18 décembre 2018

**18. Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) municipal de Montebello :
convention avec les communes de Boudou, Durfort Lacapelette, et
Montesquieu pour l'année 2019**
A l'unanimité,

AFFAIRES CULTURELLES

19 – 18 décembre 2018

**19. Convention entre la Commune de Moissac et la Compagnie Arène
Théâtre – années 2019 - 2021**
à 30 voix pour, 1 voix contre (M. CALVI) et 1 abstention (Mme DULAC),



DIVERS

20 – 18 décembre 2018

**20. Avis du conseil municipal sur les dérogations exceptionnelles à
l'interdiction du travail le dimanche accordées par Monsieur le Maire au
titre de l'année 2019**
A 31 voix pour et 1 abstention (M. CHARLES),

21 – 18 décembre 2018

**21. Convention d'habilitation et de partenariat avec la commune de Moissac
pour la réalisation de diagnostics vérifiant les critères de décence du
logement à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du
Tarn-et-Garonne**
A l'unanimité,

La séance s'est terminée à 20 heures 50.